

Intervention financière de la Ville de Mons dans les travaux de rénovation et  
d'embellissement des façades – Formulaire de demande

---

1. Demandeur de la prime

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

N° tél : .....

E-mail : .....

Qualité :  Propriétaire de l'immeuble  
 Titulaire d'un droit réel de l'immeuble  
 Mandaté par le(s) titulaire(s) d'un droit réel de l'immeuble

2. Situation de l'immeuble

Adresse : .....

3. Travaux réalisés

Nature des travaux :  
(décrire en quelques mots) .....

Nom et adresse de l'éventuel architecte : .....

Nom(s) et adresse(s) de(s) entreprise(s) choisie(s) : .....

Montant des travaux hors TVA : .....

4. A joindre à la demande :

- a. Des photos en couleur de l'immeuble avant travaux.
  - ⇒ Les photos seront prises sous des angles différents et avec un recul suffisant de manière à ce que l'immeuble soit perçu dans son entièreté et son contexte.
- b. Les devis estimatifs détaillés des travaux pour lesquels la prime est sollicitée.
- c. Le cas échéant, les plans et descriptifs techniques nécessaires à l'évaluation de la demande.
- d. Le cas échéant, les autorisations urbanistiques préalables délivrées par le Collège communal relatives aux travaux envisagés.
- e. L'engagement du demandeur à maintenir l'immeuble dans l'état où il se trouve suite à l'exécution des travaux subventionnés.

## Intervention financière de la Ville de Mons dans les travaux de rénovation et d'embellissement des façades - Engagement du demandeur

---

Je soussigné , (Nom, prénom)....., en ma qualité de (cocher la case ad hoc)  propriétaire de l'immeuble,  titulaire d'un droit réel de l'immeuble,  mandaté par le(s) titulaire(s) d'un droit réel de l'immeuble m'engage à maintenir l'immeuble sis (Rue, n°, code postal, localité) .....dans l'état où il se trouve suite à l'exécution des travaux subventionnés.

Je déclare en outre que la subvention qui m'a été accordée sera remboursée intégralement si les parties restaurées ayant fait l'objet de l'intervention financière de la Ville sont modifiées sans approbation du Collège.

Je déclare enfin avoir pris connaissance du règlement communal visant l'Intervention financière de la Ville de Mons dans les travaux de rénovation et d'embellissement des façades, approuvé par le Conseil Communal en séance du 18 janvier 2013.

Date et signature,